

## Une plaine des sports à biodiversité positive et un legs Constant revisité

Présents

Mme le Maire Sophie Joissains, Mmes Sandrine Rouden, Odile Bonthoux, Pascale Gonzales ; Mrs Francis Taulan, Eric Chevalier, Marc Féraud, Stéphane Muscat, Jean Jacques Clouchoux, Serge Collineau, Olivier Penin

CIQ Cézanne-Torse : Mme Delphine de Guillebon ; Mrs Michel Braunstein, Hubert Capes, Philippe Danilo, Claude Gueydan, Michel Kapferer, Jacques Portail

CIQ Cuques Saint Jérôme : Mr Mathieu Grizard

CIQ Saint Pierre : Mr Aimé Martin

### Plaine des sports

Le nouvel espace Carcassonne, présenté par Serge Collineau se décline comme une plaine des sports à [biodiversité positive](#) c'est-à-dire avec moins de surfaces artificialisées et plus d'arbres et de plantations et s'efforçant de respecter une [trame verte](#) avec des horaires d'éclairage préservant la faune et visant à satisfaire la sobriété énergétique. Les ambitions pour le site, mises en avant par Olivier Penin, sont de créer une plaine sportive conviviale accessible à tous, qui soit une référence en matière d'athlétisme et qui s'intègre dans l'aménagement global du quartier (réhabilitation des voies adjacentes et du stationnement). Un bâtiment d'accueil situé du côté de l'avenue des déportés marquera l'entrée de la plaine sportive et s'ouvrira sur un cheminement arboré permettant de rejoindre le parc de la Torse (Fig.1). On retrouve ici l'idée d'une zone de transition entre deux quartiers (le centre ville et le parc) déjà présente dans [le projet de quartier du CIQ Cézanne Torse](#). Le projet inclut davantage de terrains de sports collectifs ainsi qu'un grand skate parc et deux terrains de tennis. Cet ensemble excepté le stade d'athlétisme, est plutôt localisé au sud-est de la plaine des sports, coté rue Pierre de Coubertin (Fig.1). Il est aussi prévu de démolir la maison en ruine située entre la halle aux sports et la Tour d'Aygosi.

Le calendrier des travaux débute en 2023 avec la rénovation de la piste d'athlétisme du stade d'honneur. Ensuite de 2023 à 2024, les parcs de stationnement seront réalisés, puis de 2023 à 2025 la plaine des sports et le bâtiment d'accueil. De 2025 à 2026, les travaux de voirie seront entrepris en corrélation avec ceux liés à la construction du SDIS.

Pendant la durée des travaux, les activités sportives ne s'arrêteront pas et seront redistribuées à la Pioline et au CREPS notamment.

Le projet prévoit également une série de poches de parking végétalisées situées le long de l'avenue des Déportés (Fig.1), chacune bénéficiant d'un accès direct sur l'avenue. Toutefois pendant la durée de la fête foraine, ces poches ne serviront pas au stationnement, car occupées par les manèges des forains. Le nombre de places perdues n'a pas été chiffré.

Chaque poche de parking est équipée de bornes électriques, destinées à alimenter les manèges. Le maire réaffirme la pérennité de la foire à cet endroit. Le nouvel équipement disponible sur ces poches est typique de celui d'un champ de foire standard destiné à accueillir diverses manifestations.

### Stationnement et circulation

Le nombre de places de stationnement passe de 634 à 558 en raison notamment de la préservation des arbres existants et de la construction du SDIS. Mme le Maire insiste sur le faible taux d'occupation du parking Rambot ce qui pourrait permettre de compenser tout ou partie du déficit en stationnement. Le parking de délestage de la prairie sera utilisé si nécessaire.

En dépit de tous ces efforts, le besoin en places de stationnement demeure important, surtout pendant la fête foraine où l'emprise des manèges sur les poches de parking réduit d'autant l'espace disponible. A une question posée sur la fréquentation de la foire, les responsables municipaux n'ont pas été en capacité de donner le nombre de visiteurs présents en weekend.

De même lors d'une grande manifestation sportive, l'offre de stationnement semble insuffisante puisque d'après les responsables, le stade peut accueillir jusqu'à 1500 personnes et la piscine 1000 personnes.

Lors de ces manifestations festives ou sportives, une augmentation conséquente de la circulation dans le quartier semble inéluctable. Eric Chevalier développe les avantages d'une solution consistant à

augmenter le nombre et/ou la fréquence de passage des bus lors de manifestations importantes afin de diminuer les flux de véhicules privés et de réduire le stationnement dans le quartier.

Il ressort de cet état des lieux que le sous-dimensionnement du stationnement dans le quartier pourrait constituer le maillon faible du projet municipal. L'analyse de la mairie souffre de ne pas être adossée à une simulation numérique des flux de circulation, incluant les diverses possibilités de stationnement. Pourtant l'utilisation d'un modèle numérique développé par l'entreprise SETEC pour aborder cette problématique à l'échelle de la ville, avait été annoncée dès avril 2022, lors de la [visite de quartier par Mme le Maire](#).

L'idée d'un parking souterrain est évoquée, mais la mairie n'a pas le financement nécessaire.

### **Legs Constant**

Sandrine Rouden présente ensuite le nouveau projet du square Constant. Environ 7000m<sup>2</sup> sur 1 hectare de terrain légué, seraient consacrés à la création d'un square avec un jardin d'enfants, des aires de jeux, toboggans, verger, arbres, cheminement. Les 3000m<sup>2</sup> de terrain restant, où se situe en particulier la maison du gardien (ancienne bastide Constant), sont consentis à bail à l'association [AixMultiServices](#) spécialisée dans les travaux paysagers et l'environnement. Le bail s'étale sur une période de 3 ans, reconductible tacitement mais il a aussi été rappelé que cette association était d'ores et déjà à la recherche d'une solution pérenne et ce d'autant que les locaux loués ne correspondaient pas à ses besoins. Des contraintes sont par ailleurs assorties au bail : pas d'algeco, pas de broyage des déchets. Un gardiennage du square est prévu et l'entrée sera sécurisée par un sas.

Suite à un questionnaire du CIQ sur le démarrage des travaux, il a été indiqué qu'en cas d'un avis favorable, les travaux pourront être commencés rapidement. Le CIQ a précisé que cette question sera soumise au prochain CA du 12 avril. Le CIQ a aussi demandé à être destinataire du projet et du bail ce qui a été fait tout de suite après la réunion.

Le CIQ rappelle aussi avoir été désagréablement surpris par l'absence d'information sur cette opération. Mme le maire reconnaît un loupé dans sa communication.

Il y a lieu aussi de remarquer un glissement lexical dans l'intervention de Sandrine Rouden où le parc Constant devient le square Constant.

### **Les questions**

Une part importante de la réunion a ensuite été consacrée aux questions diverses ce qui a permis d'élargir la discussion à des sujets connexes et de préciser certains aspects du projet insuffisamment développés en première partie.

Concernant le boulevard des Poilus, les travaux qui viennent d'être réalisés constituent la phase 1 du projet de réhabilitation. Eric Chevalier souligne que cette première phase s'appuie sur un document datant de 2010, fruit d'une consultation avec le TGI. La deuxième phase qui doit adapter le projet à la mobilité (pistes ou bandes cyclables, piétons...) n'est pas encore finalisé mais la mairie assure qu'une continuité des pistes ou bandes cyclables avec la piste cyclable bi directionnelle prévue avenue des Déportés, sera assurée. En outre le devenir de la banquette qui est accolée tout le long du lycée militaire et qui abrite un ancien canal n'est pas complètement fixé, ce qui influe sur l'emprise réservée aux mobilités. Eric Chevalier rappelle que l'aménagement du boulevard des Poilus nécessite aussi l'avis de la métropole.

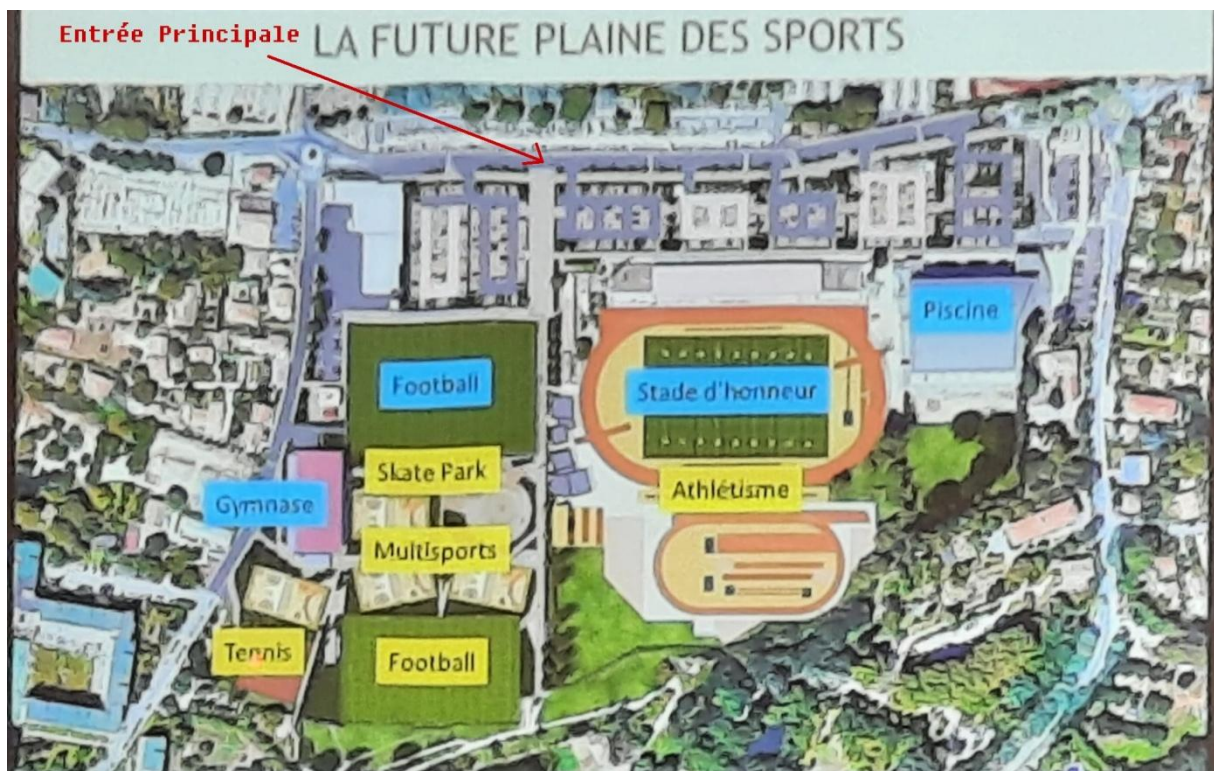
L'[ADAVA](#) fait remarquer que les entrées-sorties des poches de parkings prévues le long de l'avenue des Déportés, pourraient être sources d'accident de circulation avec les cyclistes empruntant la piste cyclable longeant l'avenue (Fig. 3). Aucune solution n'est apportée, mais la mairie reste à l'écoute.

A une question sur la pertinence d'installer durablement la fête foraine à Carcassonne, Mme le maire répond qu'il n'y avait pas d'autres solutions possibles. La sonorisation des manèges et le stationnement sont évoqués. Le CIQ demande à nouveau que les conclusions de l'étude d'impact sonore réalisée en 2020 par le service de santé de la ville, soient prises en compte et que soit maîtrisé dans le quartier, un stationnement anarchique qui perdure d'année en année et qui sera probablement aggravé à l'avenir, par la diminution du nombre de places de parking. Dans ce but, une réunion annuelle programmée plusieurs mois avant la tenue de la fête foraine est demandée par le CIQ. Elle devrait permettre de mettre en place une réponse efficace à tous les excès constatés, en impliquant notamment une présence policière accrue surtout en fin de semaine.

Le CIQ rappelle aussi son souhait que l'espace de convivialité situé autour du kiosque à pizza soit mieux traité et un peu agrandi même si cela supprime quelques places de parking .

Le problème de la stabilisation des berges de la Torse est également abordé et sa résolution nécessite un travail en commun avec [MENELIK](#) (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau qui a remplacé le SABA, syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc) et des négociations sur le financement. Enfin le chasse-roue situé le long de l'avenue des écoles militaires après la piscine Yves Blanc, est évoqué en fin de séance. La solution qui consisterait à élargir le trottoir à cet endroit, nécessiterait au moins une expropriation.

La réunion se termine à 18h, avec le sentiment d'un échange fructueux et utile entre les parties à propos du legs Constant.



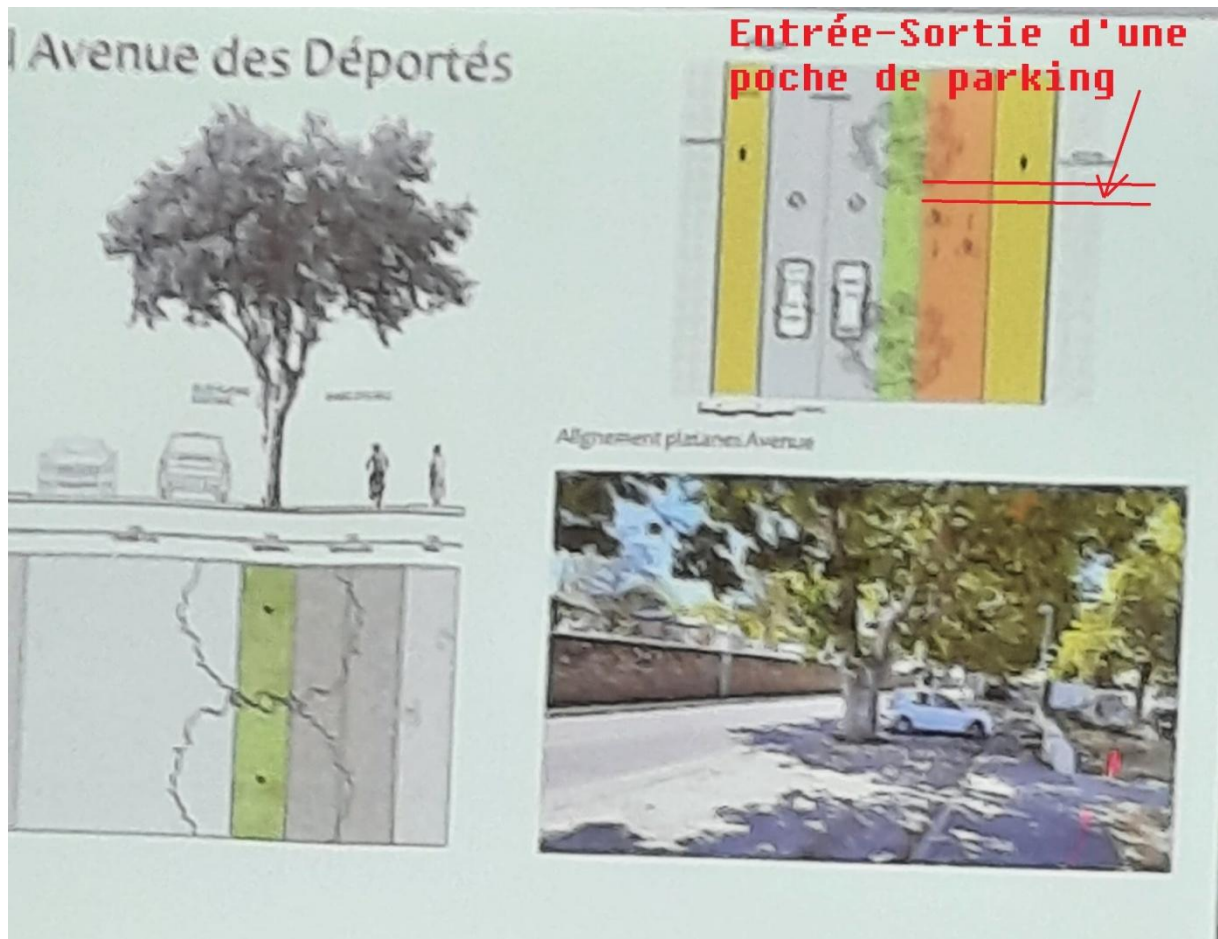
**Plaine des Sports**  
**Fig. 1**





**Square Constant en foncé**  
**A gauche en clair, le terrain de 3000M2 donné à bail à AMS pour**  
**3ans reconductibles**

**Fig. 2**



**Avenue des Déportés avec trois schéma d'artiste montrant la future configuration avec la circulation des voitures et une piste bicyclable**

**Fig. 3**